

BARÈME D'HONORAIRES AGENCE

HONORAIRES TRANSACTION (à la charge de l'acquéreur)

prix de vente	honoraires TTC*
jusqu'à 150 000 €**	7% TTC* du prix de vente
de 150 001 à 350 000 €	6% TTC* du prix de vente
de 350 001 à 500 000 €	5% TTC* du prix de vente
Au-delà de 500 000 €	4% TTC* du prix de vente

- Tous nos prix de vente en vitrine s'entendent honoraires inclus.
- Dans le cas d'un **mandat de vente exclusif**, par l'intermédiaire de notre agence, les diagnostics immobiliers obligatoires seront remboursés au(x) vendeur(s).

ESTIMATION DE VENTE (déductible du prix des honoraires d'agence lors de la signature du mandat)

- Appartement : 150 € TTC*
- Maison : 200 € TTC*

HONORAIRES LOCATION (soumis à la loi du 06/07/89))

PRESTATIONS	PROPRIÉTAIRE(S)	LOCATAIRE(S)
- Honoraires de mise en location	Barème Agence*** - plafonds ALUR	/
- Honoraires de location incluant :	12 € TTC / m ²	12 € TTC / m ²
● L'organisation de la visite		
● La constitution du dossier		
● La rédaction du bail		
- Établissement état des lieux d'entrée	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²

***BARÈME AGENCE

% par tranche, sur la base du loyer annuel charges comprises	VIDE	MEUBLÉ
- de 0 à 1 000 €	7,1% TTC*	7,3% TTC*
- Plus de 1 000 €	6,1% TTC*	6,3% TTC*

HONORAIRES LOCATION PARKING, BOX : Prix forfaitaire de 220 € TTC* (à partager 50% bailleur, 50% locataire)

* TVA au taux légalement en vigueur de 20% incluse

** Le montant minimum d'honoraires pour les biens d'habitation sont de 8000 € TTC* et de 3000 € TTC* pour